



ZONES INONDABLES

Confluence Rhône-Cèze-Tave

Communes de :
Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Codolet, Laudun, Montfaucon, Orsan,
Roquemaure, Saint-Étienne-des-Sorts et Saint-Génès-de-Comolas.

P. P. R.
Plan de Prévention des Risques

DOSSIER D'APPROBATION

Commune d'Orsan (01/5000ème)

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral n° 101/2000
Nîmes, le 10 Mars 2000

Pour le Préfet,
M. DEDOUCHÉ

Elaboration	07 novembre 1995	25 octobre 1996	01 décembre au 22 décembre 1997	04 mai 1999	
Procédure	Prescription	Consultation des services	Enquête publique	Consultation des conseils municipaux	Approbation

